

## TARIFS

Accueil à la semaine de 09h à 17h

	CAF/MSA	CAF/MSA
	QF 0-800	QF >800
Semaine avec repas (9h-17h)	75 €	85 €

Attention, si vous êtes bénéficiaire des ATL, veuillez nous fournir l'attestation avant l'inscription. Sinon, vous ne pourrez pas bénéficier de l'aide de 4€/jour.

	QF <800	QF >800
Facturation au quart d'heure	2.85€ de l'heure	2.95€ de l'heure

Accueil possible matin et soir sur réservation dans le dossier d'inscription (de 07h30 à 09h et de 17h à 18h)



Inscription seulement sur l'Espace Famille:

<https://espacefamille.aiga.fr/11697657>

En cas de difficulté, vous pouvez nous contacter sur :

enfancejeunesse.einville@famillesrurales.org  
ou au 07.69.14.69.65

Inscription avant le mercredi 02 avril 2025 au plus tard.



**ACCUEIL DE LOISIRS  
DE 3 ANS AU CM2**

**ESPACE ENFANCE  
« LES BRASSERIES »  
27 RUE ARISTIDE BRIAND  
À EINVILLE-AU-JARD**

**« Bienvenue à l'école de magie »  
DU 07 AU 11 AVRIL 2025**



## L'EQUIPE D'ANIMATION

Notre équipe d'animation est composée d'animateurs qualifiés et met tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Une équipe formée pour aider votre enfant à devenir responsable, autonome et lui apprendre le « vivre ensemble ».

Les enfants pourront avoir accès à un accueil placé sous le signe de la bonne humeur, de la bonne entente, et de la joie.

## LES REPAS

Ils seront assurés par notre prestataire :



## THÈMES DE LA SEMAINE

### Bienvenue à l'école de Magie

#### Au programme :

#### Grand jeu

Intervenant Extérieur

Activités de créations

Jeux collectifs

Ateliers culinaires

Petit déjeuner avec  
les familles

Et plein d'autres animations....



## PROCEDURE D'INSCRIPTION



**Si vous avez un déjà un compte,** merci de vous rendre à cette adresse:

<https://espacefamille.aiga.fr/11697657>

**Si vous n'avez pas encore de compte,** vous devez compléter le dossier d'inscription en version papier, disponible ici:  
<https://www.famillesrurales.org/einville/102/periscolaire>  
ou, auprès de l'Association.

L'accueil et l'inscription de votre enfant ne sera effective qu'à réception de toutes les pièces suivantes, complétées / mises à jour :

- Inscription
- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé
- Attestation QF CAF